

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 mai 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 14 mai 2012

2012 DASCO 86 Dotation (1.500 euros) au lycée polyvalent François Truffaut (3e) pour le financement d'un voyage à Londres pour l'année scolaire 2011-2012.

Mme Colombe BROSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 avril 2012, par lequel M. le Maire de Paris soumet à son approbation l'attribution d'une dotation au lycée polyvalent François Truffaut (3e) pour le financement d'un voyage à Londres pour l'année scolaire 2011-2012 ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSEL, au nom de la 7^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une dotation de fonctionnement de mille cinq cents euros (1.500 euros) est attribuée au lycée polyvalent François Truffaut (3e) pour le financement d'un voyage à Londres pour l'année scolaire 2011-2012.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget municipal de fonctionnement de 2012, chapitre 65, nature 65737, fonction 22, ligne de subvention VF80005.